

Mardi 2 janvier 2024

Incident du pont Guillaume-le-Conquérant à Rouen : Point de situation du mardi 2 janvier 2024

Le dimanche 24 décembre, le bras de grue d'un bateau empruntant la Seine dans le sens Paris-Le Havre est entré en collision avec le pont Guillaume-le-Conquérant à Rouen, restant encastré dans celui-ci. L'extraction du bras de grue a été réalisée avec succès le 28 décembre au matin. Conformément à ce que nous annonçons le 28 décembre, des expertises externes et indépendantes se sont déroulées afin d'étudier les modalités de réouverture à la circulation du pont Guillaume le Conquérant. Elles permettent d'annoncer la réouverture du pont Guillaume le Conquérant dès 18h ce mardi 2 janvier, après la réalisation d'aménagements provisoires et sous réserve d'une surveillance maintenue de l'ouvrage.

Une double expertise a effectivement été réalisée par le CEREMA et le Bureau d'Étude STRAINS ce jour. Ces deux expertises sont convergentes et n'émettent pas de contre-indication quant aux analyses internes menées sur la structure du pont et à la conformité des aménagements provisoires proposés.

En l'état, le pont pourra bien être réouvert à tous les modes de déplacement à partir de ce jour, mardi 2 janvier à 18h avec l'aménagement provisoire. L'analyse de la structure du pont suite à l'accident, conduit à fermer une partie de la piste cyclable et du trottoir côté Est du pont, sur une longueur d'environ 200 mètres. L'aménagement provisoire se matérialise par la banalisation d'une voie voiture coté Est au profit d'une voie partagée vélos/piétons afin de ne pas utiliser le trottoir impacté. Cette voie étant mixte, les cyclistes sont priés de respecter une vitesse de circulation modérée. Des aménagements de sécurisation, de balisage et de signalétique ont été réalisés par les services de la Métropole et de la Ville afin de garantir le confort et la sécurité des usagers.



Un certain nombre d'actions de surveillance renforcée seront mises en œuvre durant le mois de janvier et en attendant les études approfondies permettant de réparer l'ouvrage.

Comme elle s'y était engagée, la Métropole Rouen Normandie a porté plainte contre le batelier ce jour.

Contact presse :

Perrine Binet

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05